

Il devient insupportable d'entendre le dénigrement de l'effort militaire que la France accepte de financer. Certes, il reste insuffisant par rapport à ce que nos alliés affichent mais nous n'avons pas d'ennemi directement au contact de nos frontières. Les capacités sont conçues dans un cadre multinational, avec des appuis aériens et navals.

Concernant les effectifs du ministère des armées, civils compris, ils s'élèveront à 271 800 équivalents temps plein en 2027 et à 275 000 équivalents temps plein en 2030. La réserve opérationnelle militaire, portés à 80 000 en 2030 puis à 105 000 au plus tard en 2035 pour atteindre l'objectif, y compris en outre-mer, d'un pour deux militaires d'active.

À la lumière de la guerre en Ukraine, le plus important demeure les capacités opérationnelles.

Bien loin des affirmations entendues pour exemple sur une force terrestre aux effectifs limités de 15 000 hommes, ce qui était prévu en 2013, aujourd'hui, et la [loi de programmation militaire du 1^{er} août 2023 pour les années 2024 à 2030](#) le montre, une force militaire interarmées conséquente est désormais planifiée pour intervenir en haute intensité. Ainsi en fonction du milieu dominant de l'opération (terrestre, aérien, maritime), cette LPM (si elle est respectée) prévoit (abréviations dans le document joint) :

- 1 état-major interarmées stratégique, 1 état-major opératif, 1 groupement de soutien interarmées de théâtre ;
- 1 état-major terrestre de niveau corps d'armée, 1 division (avec appuis et soutiens) composée de 2 brigades interarmes relevables, 1 brigade d'aérocombat, 1 groupement de forces spéciales terre, soit 25 000 hommes ;
- 1 commandement de force navale (MCC), 1 porte-avions (PA) et son groupe aérien (GAé) (30 chasseurs et 2 avions de guet aérien), 2 PHA, 8 frégates de 1er rang, 2 SNA, jusqu'à 5 PATMAR, jusqu'à 2 BRF, 1 groupe de guerre des mines, 1 groupe d'actions spéciales navales;
- 1 commandant interarmées de forces aériennes (JFACC), 1 AWACS, 40 avions de chasse, 8 avions de transport stratégiques et de ravitaillement, 2 plots RESCO, 1 capacité de 15 avions de transport tactique (ATT) avec capacité d'aérolargage, 1 capacité de renseignement de théâtre (1 ARCHANGE + 2 ALSR + 2 systèmes de drones MALE), 2 plots de défense sol-air multicouches avec capacité LAD (protection de la force), jusqu'à 3 bases aériennes projetées (comprenant une capacité LAD et si besoin de défense sol-air) ;
- 1 état-major de composante de forces spéciales (SOCC) composé de 8 groupes et de leurs états-majors tactiques et moyens de transport (avions, hélicoptères, véhicules tactiques protégés), de moyens d'insertion maritime, d'une trame drones (tactiques, ISR) et des soutiens spécifiques associés ;
- 1 composante cyberdéfense reposant sur un commandement centralisé et des capacités métropolitaines couvrant les trois domaines de lutte cyber : LIO, L2I et une capacité LID déclinée au niveau du théâtre, reposant sur des centres opérationnels de cyberdéfense déployés (SOC de théâtre) et des groupes d'intervention cyber mis en alerte pour des missions préventives et réactives. Ces dispositifs seront complétés au niveau des composantes par des unités spécialisées appartenant aux composantes terrestre, navale,

aérienne et spatiale ;

- + appui de la composante spatiale en mesure de mettre en œuvre le spectre complet des opérations spatiales militaires comprenant l'établissement d'une situation spatiale partagée, les appuis aux opérations (SATCOM, géolocalisation et aides au positionnement et à la navigation, météorologie spatiale) et les actions couvrant le volet de la défense active et passive des systèmes spatiaux.

Certes ces ambitions sont soumises à la stricte application de la LPM. La précédente de 2017 a été respectée mais celle-ci connaîtra une nouvelle élection présidentielle sinon une nouvelle majorité à la moitié de son exécution. Le risque d'une remise en cause de cette LPM est réel si l'on se réfère aux LPM précédentes.

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)